



Agir pour protéger la nature durablement

La LPO rend hommage à ses généreux testateurs, ses amis disparus, qui ont fait le choix de léguer tout ou partie de leur patrimoine à la LPO avec la volonté de contribuer à son indépendance financière :

**Monique R. ~ Paulette L. ~ Pierre M. ~ Bernie T. ~ Gabriel G. ~ Françoise F. ~ Jeanne M. ~ Gisèle L.
Claude L. ~ Danièle P. ~ Michèle H. ~ Gilles M. ~ Bozena N. ~ Marie-Christine G. ~ Georges B.
Francine S. ~ Jeanne A. ~ Louise S. ~ Monique & Aloïs N.**

Nous saluons ici votre démarche. Ce témoignage inestimable de confiance offre un regard précieux sur nos actions et mérite l'hommage de la LPO qui se doit de perpétuer le souvenir de votre générosité. Merci pour votre attachement à la nature. Nous ne vous oublions pas.

« Comme deux oisillons perchés sur un arbre, un jour de grand vent... » Aloïs N.

« Que l'avenir soit plus doux à vivre pour tous nos amis les oiseaux » Bernie T.

La LPO, créée en 1912, est une association reconnue d'utilité publique. Tout legs à la LPO est intégralement exonéré des droits de succession. Ces libéralités sont une des principales ressources de la LPO et permettent de pérenniser et de développer nos nombreuses actions en faveur de la nature.

Soraya H-VANDENENDE est à votre écoute, en toute confidentialité, pour vous donner tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin : 05 46 82 12 48 (ligne directe) ou par mail à legs@lpo.fr



LEGS • DONATIONS • ASSURANCES - VIE

Association reconnue d'utilité publique créée en 1912 (Décret du 03 juillet 1986/JO du 09 juillet 1986)
Tout legs à la LPO est intégralement exonéré des droits de succession



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ